



Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les directeurs d'unité

Objet : Campagne des Ecoles thématiques 2025

J'ai le plaisir de vous informer pour rappel que la campagne « Ecoles Thématiques 2025 » est ouverte. Les modalités de mise en œuvre ainsi que le calendrier vous sont précisés ci-dessous.

Le porteur du projet devra prendre contact avec les Chargés de Mission Formation des Instituts (CMFI) dès la conception du projet. Ils pourront être force de proposition notamment en vue d'une éventuelle ouverture de la thématique vers d'autres disciplines ou l'insertion du projet dans le cadre d'objectifs ou axes thématiques de l'Institut.

Déclaration d'intention : Le porteur devra adresser une déclaration d'intention au Pôle Formation de l'IFSeM à l'adresse suivante : ifsem-formation.conseilleres@cnrs.fr ainsi qu'au chargé de mission formation de son institut principal avant le **15 mars 2024**. **L'envoi de ce document est un préalable obligatoire.**

(Fichier au format .doc avec pour nom de fichier : IFSEM_intention_Titre court_ET2025.doc, Titre_court étant le titre de l'école)

A partir du 23 avril 2024, les porteurs de projet seront informés par les CMFI de la validation de leur déclaration d'intention.

Dossier complet : Les porteurs de projet dont les déclarations d'intention auront été validées devront ensuite avant le **7 juin 2024** envoyer un dossier complet à l'IFSeM (avec copie aux CMFI concernés) et renseigner le formulaire en ligne via la plateforme Core « Formation sfip ».

Le dossier doit comporter :

- 1- **La fiche projet** description au format .doc avec pour nom de fichier : projet_Titre court.doc
- 2- **La fiche budgétaire** au format.xls avec pour nom de fichier : budget_Titre court.xls
- 3- **Le fichier complet** au format pdf avec pour nom de fichier : IFSEM_Titre court_ET2025.pdf avec dans l'ordre la fiche projet-description puis la fiche budget.
- 4-Le cas échéant, le **bilan des sessions précédentes**.

Dans le cadre des **écoles récurrentes**, les bilans des sessions précédentes devront impérativement compléter le dossier.



Le guide d'élaboration d'une école thématique ainsi que tous les formats des documents à transmettre sont téléchargeables sur le site de la DRH à l'adresse suivante : [Écoles Thématiques \(ET\) \(cirs.fr\)](https://cirs.fr/theses-thematiques)

J'appelle votre attention sur l'importance de présenter des projets qui correspondent bien aux **critères d'une Ecole Thématique** tels que précisés dans le guide et dont le **budget prévisionnel est établi de façon rigoureuse**.

Le Pôle Formation de l'IFSeM est à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire dans l'élaboration de votre projet d'école thématique. Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un mail au Pôle : ifsem-formation.conseilleres@cirs.fr

La/le Délégué(e) Régional(e)